

# Rapport développement durable 2023



**En 2024, Paprec fête ses 30 ans, les 30 ans d'une incroyable aventure humaine et industrielle.**

Paprec est née de ma conviction que les déchets seraient les matières premières du XXI<sup>e</sup> siècle. Paprec c'est l'histoire d'une entreprise de 40 personnes à la Courneuve en 1994 qui est devenue le leader français du recyclage des déchets, pour les valoriser en nouvelles matières premières et en énergies vertes, employant plus de 15 000 personnes dans 10 pays.

Paprec s'est construit autour d'un service d'excellence dédié à nos clients, du respect de nos collaborateurs et de l'appui de nos partenaires financiers. Trente ans d'innovation, d'efforts collectifs où la motivation et l'esprit d'équipe ont fait entrer un métier artisanal dans l'ère industrielle et technologique, permettant l'extension du groupe à l'international. Trente ans d'engagement pour être à la pointe de la technologie avec des usines et des équipements de haute qualité et avec des collaborateurs investis et experts dans leurs secteurs.

Animé par des valeurs fortes de laïcité et diversité, le groupe compte des collaborateurs et des collaboratrices de toutes origines, de tous âges. Tous tournés vers un même objectif : extraire de la valeur des déchets qui ont été collectés ou qui nous sont confiés. Durant les années de crises économiques, de crise énergétique, de tensions géopolitiques, Paprec a démontré sa résilience et la nécessité des métiers du recyclage et de gestion des déchets au service d'une économie plus circulaire et plus durable. En proposant des solutions globales de valorisation des déchets, Paprec est un acteur majeur de la transition écologique et de la décarbonation de notre économie et des territoires.

Ces trente ans de réussite exceptionnelle ne doivent rien au hasard et cette aventure n'est pas près de s'achever ici.

**Famille Petithuguenin, Fondateurs**

# Paprec, acteur incontournable du recyclage et des énergies vertes

**Véritable précurseur sur la nécessité de basculer vers l'économie circulaire et un modèle de croissance durable, fondé sur le recyclage et la valorisation des déchets, Paprec a initié une incroyable aventure industrielle et humaine.**

Aujourd'hui, les déchets sont devenus des matières premières incontournables et un enjeu de souveraineté pour la France et l'Europe.

Présent sur les trois boucles de valorisation (matière, organique et énergétique), les activités Paprec permettent d'économiser les ressources naturelles et de limiter les émissions de carbone, participant ainsi à la décarbonation de l'économie et à la lutte contre le dérèglement climatique. **En 2023, les activités du groupe Paprec ont ainsi contribué à éviter l'émission de 7,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.**

Fort de ses 15 000 collaborateurs, avec à sa tête la famille Petithuguenin, le groupe a atteint 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, sur un périmètre qui ne cesse de croître.



Leader français du recyclage, **le groupe a accru en 2023 sa présence dans le recyclage des métaux et ferrailles** où il est désormais le troisième acteur national et continue de renforcer son maillage territorial et son expertise régionale. La nouvelle activité Paprec Déconstruction permet également au groupe d'offrir à ses clients une expertise unique et complémentaire sur le démantèlement, le désamiantage et la déconstruction de bâtiments, de sites et de friches industrielles de grande taille. Ces développements permettent au groupe de contribuer à accélérer la circularité matière des métaux et ferrailles, véritable enjeu stratégique pour l'économie française et européenne.

**Paprec a poursuivi son déploiement géographique en 2023 avec un développement rapide en Espagne** où il est désormais présent dans les grandes régions (Catalogne, Andalousie, Pays Basque, communautés de Madrid et de Valence). **Paprec contribue ainsi à accompagner la transition écologique de l'Espagne** pour lui permettre d'atteindre les meilleurs standards européens, alors que la moitié des déchets collectés y sont encore enfouis.

**Le groupe a également significativement renforcé sa présence en Suisse** avec l'acquisition d'une participation de 40% du capital du leader suisse de la gestion des déchets avec lequel il mettra en œuvre ses savoir-faire pour faire de la Suisse un exemple européen en matière de traitement des déchets.

**Grâce aux activités du pôle Paprec Energies, Paprec est devenu un acteur majeur de la production d'énergies vertes en France et à l'international.** Ses compétences technologiques et sa force d'innovation permettent de proposer aux clients des solutions sur-mesure et complètes pour substituer les énergies bas carbone produites à partir de déchets non recyclables aux énergies fossiles. Avec la création de Paprec Engineering, Paprec dispose d'une expertise unique de conception, de construction et de modernisation d'unités de valorisation organique et énergétique de toute taille, au service des meilleures performances techniques et environnementales.

Fort de son engagement pour une planète plus verte, Paprec fait de la lutte contre le changement climatique une priorité et contribue à la réduction des gaz à effet de serre et à la préservation des ressources. La production de matières recyclées permet d'éviter l'extraction de matières premières vierges et la surexploitation des milieux naturels et constitue dès lors une réponse aux limites planétaires. Le groupe œuvre également à l'échelle locale pour maîtriser l'impact environnemental de ses activités et son empreinte carbone via un système de management environnemental.

Résolument engagé en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, **le groupe œuvre pour une société plus fraternelle et place le capital humain au cœur de sa stratégie.** Il fait notamment de la santé et sécurité des collaborateurs au travail un pilier et un gage de performance global.

Alors que Paprec fête ses 30 ans en 2024, nous pouvons être fiers de cette « success story » industrielle à la française, fondée sur des valeurs fondamentales fortes d'esprit d'équipe, de volonté d'excellence, de diversité, de professionnalisme, de respect des personnes et d'éthique des affaires, et qui place au cœur de son modèle l'économie circulaire pour une planète plus verte et une société plus fraternelle.

**« La production de matières recyclées permet d'éviter l'extraction de matières premières fossiles et les énergies vertes produites à partir des déchets non recyclables se substituent aux énergies fossiles. Ainsi en 2023, par ses activités, Paprec a contribué à éviter l'émission de 7,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. »**

Sébastien et Mathieu Petithuguenin

# Temps forts



## Poursuite du développement en Espagne

Paprec poursuit son fulgurant développement en Espagne. Après l'ouverture de son bureau à Madrid fin 2021, l'acquisition de quatre entreprises et le gain de ses premiers marchés publics de collecte et de nettoyage urbain, Paprec développe son maillage en 2023 avec deux acquisitions majeures : GBI Serveis et CLD. Paprec Espagne, présent en Catalogne, en Andalousie, au Pays Basque, dans les communautés de Madrid et de Valence compte désormais 2 500 salariés pour un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros.



## Écosse : vitrine du savoir-faire intégré de Paprec Energies

Première usine conçue, construite et exploitée à l'international par Paprec Energies qui en sera propriétaire en collaboration avec son partenaire local Binn Group, cette unité de valorisation énergétique (UVE) d'une capacité de 85 000 tonnes annuelles est une alternative à l'enfouissement des déchets. Cette UVE permettra d'injecter 58 000 MWh/an d'électricité sur le réseau de distribution électrique du territoire et pourra, à terme, alimenter en électricité la ville de Perth et ses 50 000 habitants.



## Le groupe accroît sa présence dans le recyclage des métaux et ferrailles

Désormais 3<sup>e</sup> acteur national du recyclage des ferrailles et métaux, Paprec gère près d'un million de tonnes par an à travers ses 28 agences spécialisées. Trois acquisitions majeures ont permis de doubler cette activité du groupe en deux ans. Les acquisitions du groupe familial Cernay-Environnement (67), de SLR Environnement (69), acteur historique de la région lyonnaise, et de SME (01) renforcent ainsi le maillage territorial et l'expertise régionale de Paprec.



## Paprec se développe en Suisse

Présent depuis 2013 avec six sites, Paprec conforte son maillage territorial en Suisse par l'entrée au capital d'Helvetia Environnement. En partenariat avec ce leader suisse de la gestion des déchets, Paprec mettra en œuvre ses savoir-faire pour faire de la Suisse un exemple européen en matière de traitement des déchets.



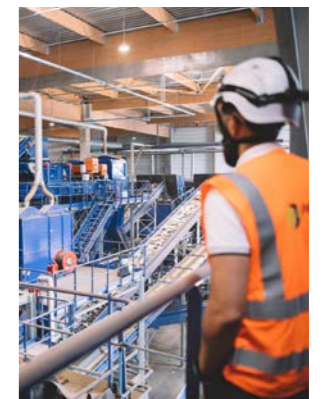
## Paprec Déconstruction, un savoir-faire complémentaire

La nouvelle activité Paprec Déconstruction, spécialiste du démantèlement, désamiantage et déconstruction de bâtiments, de sites et de friches industrielles de grande taille, permet d'offrir une gestion optimisée pour la fin de vie des bateaux, avions, trains, sous-marins et autres véhicules et matériels militaires. Paprec met ainsi son expertise unique au service de grands donneurs d'ordre comme Airbus, RATP, SNCF ou encore le Ministère des Armées.



## Paprec construit le plus grand centre de tri de collecte sélective de l'hexagone

Paprec se renforce en France sur ses métiers historiques et célèbre des succès commerciaux remarquables avec le gain du contrat avec le syndicat mixte Decoset en charge de la gestion des déchets ménagers de plus d'un million d'habitants de la région toulousaine. Ce marché prévoit la conception, la construction et l'exploitation de ce nouveau centre de tri de collecte sélective du groupe. Les meilleures technologies disponibles fourniront les performances de captation des matières les plus élevées pour 70 000 tonnes de déchets par an.



## La planification écologique en France : accélérer vers l'économie circulaire

La France s'est dotée en 2023 d'une planification écologique afin d'identifier les trajectoires de décarbonation de l'ensemble des secteurs d'activités économiques (transport, énergie, agriculture, bâtiment, énergie, industrie...) et les leviers pour diminuer de plus de moitié les émissions de gaz à effet de serre de la France d'ici 2030, réduire les pressions sur la biodiversité et mieux gérer les ressources essentielles. Cette planification écologique qui comporte un volet sur l'économie circulaire consacre le déchet comme un outil de souveraineté et réaffirme la nécessité d'accélérer la transition vers une économie circulaire pour atteindre les objectifs de décarbonation.



## Contexte européen sur l'économie circulaire

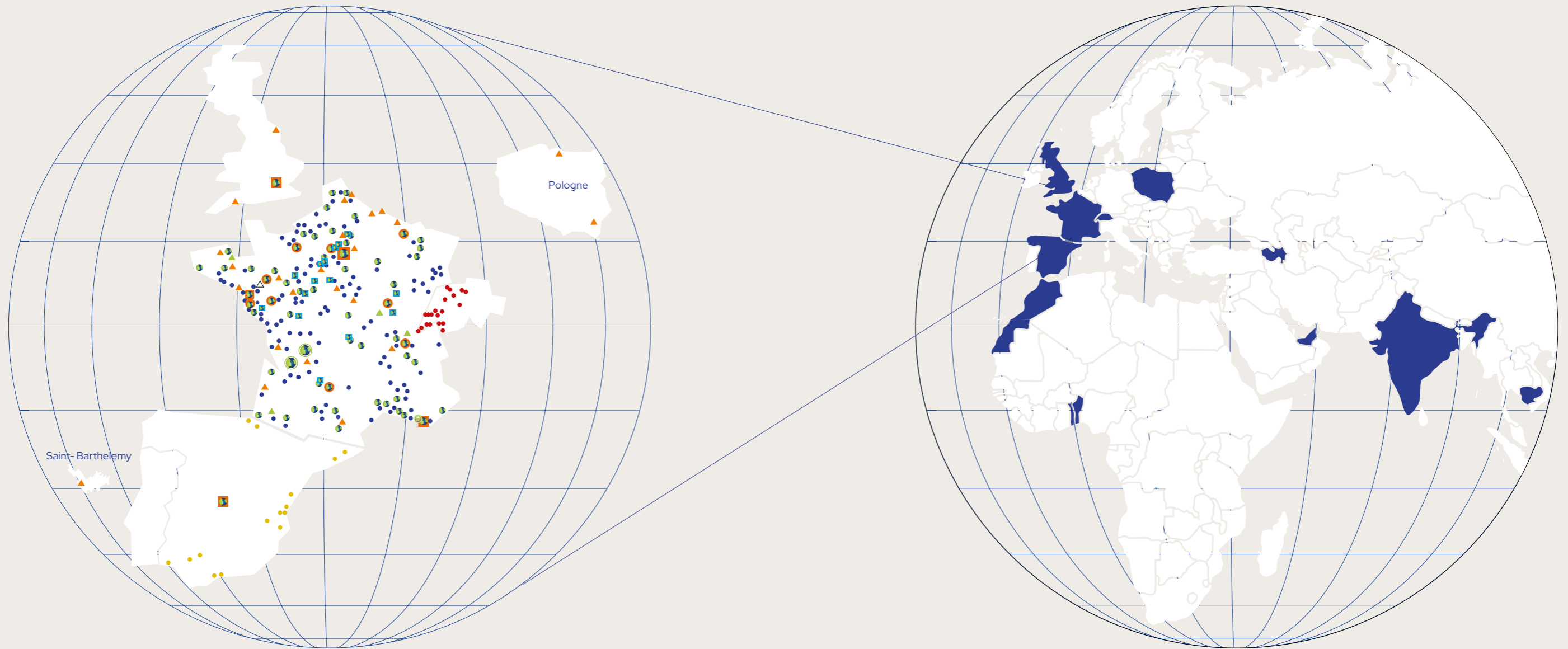
Le pacte vert européen (Green Deal) de 2018 pose l'ambition de faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone d'ici 2050 avec un objectif intermédiaire d'une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. En 2020, la Commission européenne a adopté un plan d'actions pour l'économie circulaire décliné en plusieurs initiatives législatives et réglementaires pour développer la circularité de l'économie.



## Un nouveau green bond

Paprec lève 600 millions d'euros d'obligations vertes auprès de plus de 200 investisseurs nationaux et internationaux pour financer son développement accéléré. C'est la cinquième fois que le groupe fait appel à ce mode de financement pour financer sa croissance et son développement en proposant à ses clients et partenaires des solutions technologiques à la pointe des enjeux de l'économie circulaire et de la décarbonation de l'économie.

# Paprec en France et à l'international



- |                   |                     |                                |
|-------------------|---------------------|--------------------------------|
| Paprec Group      | Paprec Suisse       | Unité valorisation énergétique |
| Sièges sociaux    | Paprec Espagne      | Unité valorisation organique   |
| Paprec Plastiques | Coved Environnement | Traitement des mâchefers       |
| Paprec Métal      | Paprec Agro         |                                |

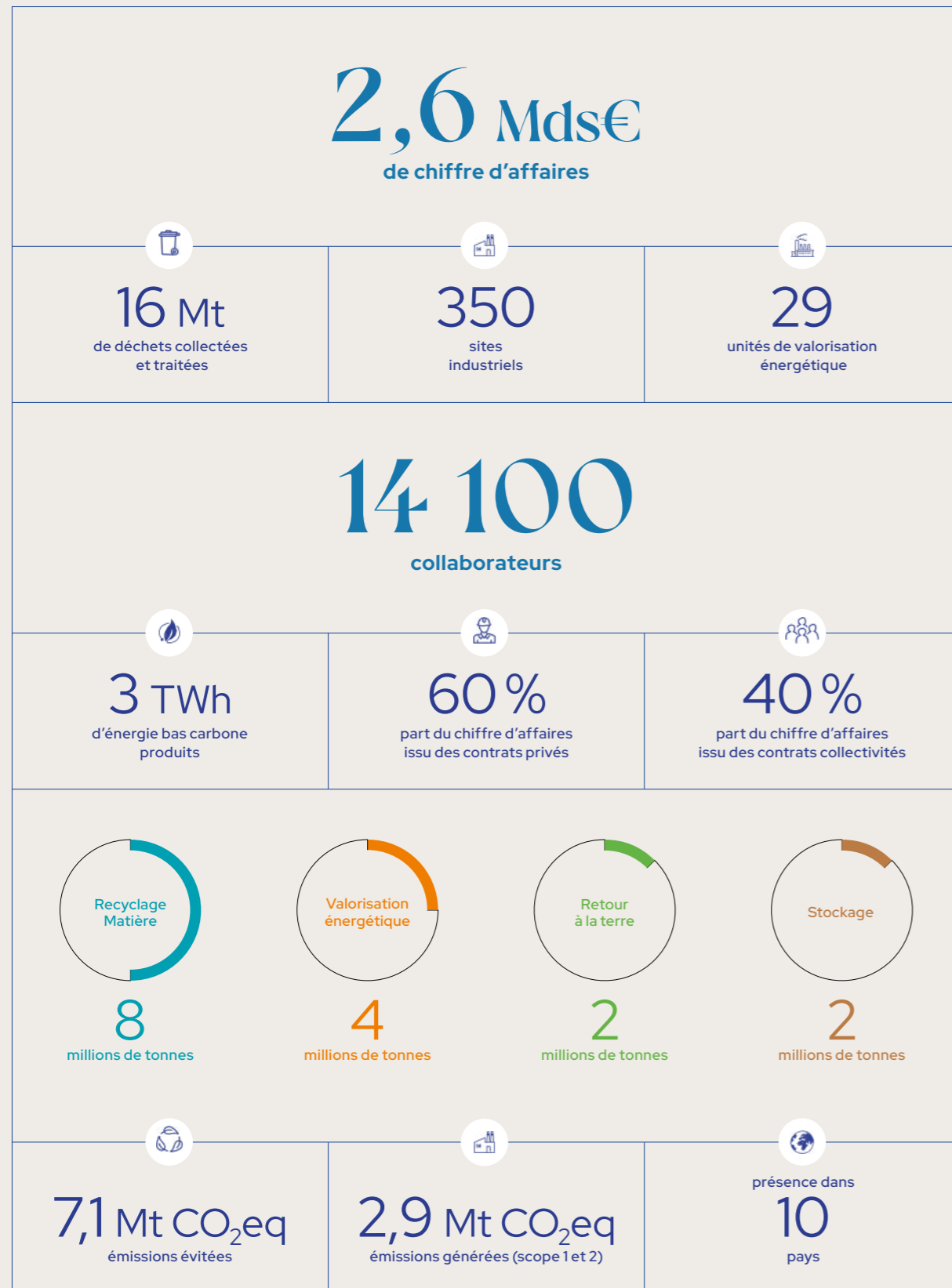
Un des leaders  
de la gestion des déchets  
en Europe

**16 Mt**  
collectées et traitées

Acteur international  
majeur de la production  
d'énergie bas carbone

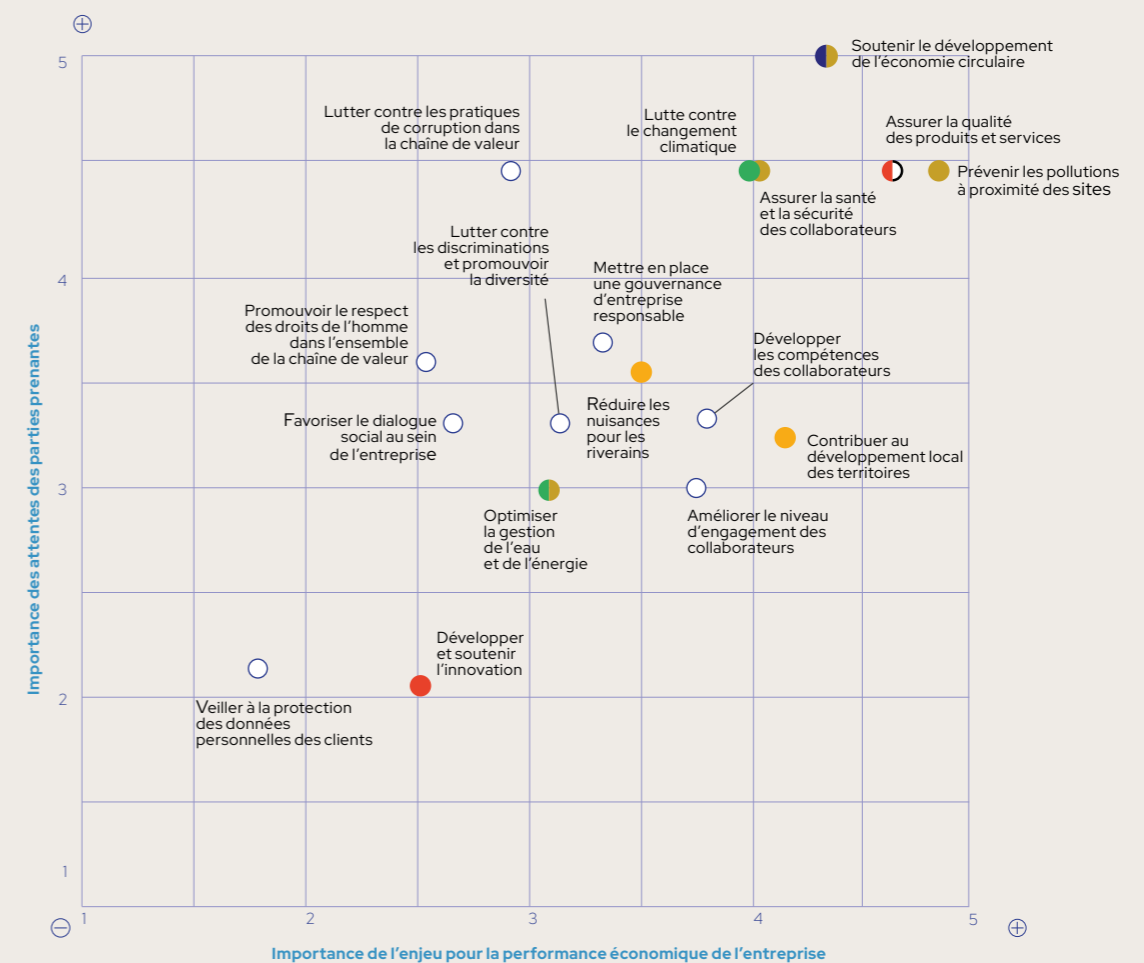
**3 TWh**  
produits

# Paprec en chiffres en 2023



# Enjeux RSE : une politique ambitieuse pour la planète

Paprec place les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes au cœur de sa stratégie. Leur prise en compte permet d'identifier les enjeux prioritaires de Paprec, de mettre en avant la contribution du groupe à la création de valeur économique, environnementale, sociale et sociétale. Les thématiques identifiées pour réaliser cette matrice de matérialité des enjeux RSE correspondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU d'ici à 2030 pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, en répondant aux défis mondiaux (pauvreté, paix, justice, prospérité, inégalités, climat, environnement), donnant la marche à suivre pour garantir un modèle plus durable pour tous. Cette matrice a ainsi été réalisée à la suite d'entretiens auprès des parties prenantes internes et externes complétés par une analyse des risques financiers, réglementaires et réputationnels associés à chaque enjeu. Par son action, Paprec contribue ainsi à certains des ODD et notamment à la lutte contre le changement climatique, à la consommation et production responsables ainsi qu'au développement des territoires. Ces engagements font partie intégrante de la stratégie du groupe afin de créer de la valeur à long terme.



- Industrie, innovation et infrastructures
- Lutte contre le réchauffement climatique
- Villes et communautés durables
- Partenariats pour les objectifs mondiaux
- Consommation et production responsables
- Non ODD

Partie 1



# Un modèle circulaire

Paprec poursuit son développement sur ses métiers historiques, de gestion globale de déchets ainsi que sur la production d'énergies vertes. Il consolide ainsi sa position de leader de l'économie circulaire en France et poursuit son développement à l'international.



### Carte d'identité

Leader du recyclage, Paprec contribue à produire des matières premières issues du recyclage. Le groupe propose des solutions durables et performantes pour transformer les déchets en nouvelles ressources et contribue à la circularité de l'économie. Expert en son domaine, Paprec renforce son maillage territorial et développe son expertise sur ses activités historiques du recyclage en France et à l'international.

1<sup>er</sup>

acteur du recyclage

8

Mt de déchets collectés et recyclés en 2023

#### Expertises

Papiers – cartons – plastiques – collecte sélective – bois – déchets d'ameublements – encombrants – déchets équipements électriques et électroniques – ferrailles – métaux – déchets industriels – déchets de chantier.

# Le recyclage matière, métier historique de Paprec

L'activité de recyclage constitue le cœur de métier de Paprec. La collecte des déchets, première étape indispensable au recyclage, assurée par les chauffeurs, les ripeurs, les agents de planning et de bascule permet de capter le maximum de déchets passant ensuite à l'étape du tri puis du recyclage.

Depuis 1994, Paprec a élargi son expertise historique du papier et du carton à l'ensemble des autres matières. Le groupe place cette expertise au service de ses clients industriels et collectivités. Paprec est ainsi à la pointe sur le tri des déchets d'activités économiques et de la collecte sélective où il accompagne les collectivités dans l'extension des consignes de tri. Paprec investit chaque année dans des outils de haute technologie pour une gestion optimale et innovante. C'est le cas pour le recyclage du plastique. Avec onze usines spécialisées (usines de tri, massification, préparation, régénération et/ou formulation) sur les différentes résines plastiques (PET, PVC, PE, PP et plastiques techniques), Paprec propose des solutions de recyclage des matières plastiques, en boucles ouvertes ou fermées (*bottle to bottle* pour le PET, *floor to floor* pour le PVC souple dans le cadre d'un partenariat industriel avec Gerflor). Les matières plastiques recyclées sont vendues aux industriels de la plasturgie pour utilisation dans de nouveaux objets et emballages.



### 7 nouveaux centres de tri du bac jaune des ménages

Leader de la collecte sélective, Paprec investit dans cette activité avec sept nouveaux centres de tri. Trivalo Bourges (18), un marché public global de performance, où Paprec est à la fois concepteur et exploitant, a été mis en service avec une capacité de 30 000 tonnes/an. Trivalo Damazan (47) que Paprec exploite pour le compte du département, a démarré son activité avec une capacité de 15 000 t/an. Les chantiers sur les usines de Dreux (28), Parçay-Meslay (37), Grenoble (38) et Richwiller (68) seront bientôt achevés et leur mise en service est prévue pour 2024. La capacité annuelle de ces sites sera respectivement de 30 000, 45 000, 51 000 et 53 000 tonnes par an.

### Paprec conforte son développement en Espagne

Paprec poursuit son expansion en Espagne et prend une participation majoritaire dans le groupe GBi Serveis, spécialisé dans le tri, la gestion des déchets urbains, la collecte et le nettoyage de voirie et de plage au nord de Barcelone. Avec le rachat de la société CLD, Paprec s'ancre en Catalogne et devient l'opérateur du plus grand marché de collecte et de nettoyage urbain d'Espagne, pays encore tourné vers l'enfouissement. Paprec accompagne ainsi l'Espagne dans sa transition écologique et sa décarbonation en proposant aux collectivités les meilleures technologies industrielles disponibles.

### Extension des savoir-faire

En 2023, le groupe s'est renforcé dans le recyclage des métaux et ferrailles où il est désormais le troisième acteur national et continue de renforcer son maillage territorial et son expertise régionale. Avec sa nouvelle filiale Paprec Déconstruction, spécialisée dans le démantèlement, le désamiantage et la déconstruction de navires, sous-marins, avions, chars d'assaut, rames de train ou de métro, Paprec se positionne également sur des marchés majeurs. Paprec opère désormais des contrats importants de démantèlement de matériels militaires (sous-marins, navires, avions...) et d'autres grands donneurs d'ordre tels qu'Airbus, Aéroport de Paris, RATP ou SNCF.

« Le développement du maillage géographique ainsi que d'outils et d'expertises sur les métaux non-ferreux nous permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur des ferrailles et métaux. »

Mathieu Petithuguenin



### Paprec, acteur des Jeux Olympiques

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris à l'été 2024, Paprec a remporté trois marchés de prestation de collecte et de gestion des déchets sur plusieurs sites olympiques : le village des athlètes, le centre médiatique principal et divers sites de compétitions qui se dérouleront dans le centre de la capitale. Les équipes seront pleinement mobilisées pour assurer la gestion des déchets lors de cet événement sportif planétaire.





### Carte d'identité

Depuis sa création, Paprec est engagé dans le développement de sa filière de valorisation organique des déchets fermentescibles via la production de biofertilisants de haute qualité agronomique. Outre la substitution aux engrais azotés carbonés, le retour à la terre favorise le stockage du carbone dans les sols et contribue ainsi à l'initiative « 4 pour 1000 » où le vivant joue un rôle d'amortisseur climatique en stockant du carbone. L'obligation de tri à la source des biodéchets pour les ménages, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 doit marquer une accélération sur la valorisation organique.

## 2

Mt de déchets organiques collectés et valorisés

## 16

sites de valorisation organique

### Expertises

Biodéchets – méthanisation – compostage.

« Nous accompagnons nos clients privés et publics pour se conformer aux évolutions réglementaires, comme le tri à la source des biodéchets, avec des solutions innovantes et adaptées de collecte et de valorisation des biodéchets en compostage ou méthanisation. »

Olivier Seignarbieux, Délégué général Grand-Sud et Directeur de la filière Retour à la Terre



# Paprec, acteur de la valorisation organique

En plein développement, la filière de valorisation organique de Paprec contribue au retour à la terre des déchets organiques.

La première étape est celle de la collecte des biodéchets. Depuis plus de 10 ans, Paprec s'est positionné avec son offre Biocollect' qui permet de collecter séparément les biodéchets en porte-à-porte auprès des particuliers de collectivités pionnières. Cette solution sur-mesure permet d'optimiser la gestion des biodéchets tout en augmentant le taux de valorisation globale. Ces biodéchets sont valorisés via le compostage ou la méthanisation pour obtenir des biofertilisants et amendements organiques de haute qualité. Ces matières ainsi obtenues peuvent constituer un amendement organique ou fertilisant de proximité de qualité pour les sols. Ils viennent non seulement se substituer aux engrais fossiles mais aussi augmenter la teneur en matières organiques des sols offrant ainsi un double bénéfice comme solution de décarbonation. Dans le cas d'une valorisation par méthanisation, le processus produit aussi de l'énergie sous forme de biogaz. Celui-ci est injecté dans le réseau ou transformé en électricité et chaleur dans une unité de cogénération.



### Construction de la plus importante plateforme publique de compostage

Le syndicat mixte SM4, client du site Coved Alsace à Cernay (68), a confié à Paprec la conception, construction et exploitation de sa plateforme de compostage d'une capacité de 20000 tonnes annuelles de biodéchets et de déchets verts. Les montants investis dépassent les 20 millions d'euros pour un des plus importants projets de compostage en France porté par une collectivité. Le process va permettre de produire un compost de très haute qualité en répondant à plusieurs normes et écolabels (NF 44051, ASQA, agriculture biologique).



### Extension de la collecte des biodéchets

Paprec accompagne les collectivités dans la collecte des biodéchets. Ainsi, Coved GPSO (Grand Paris Seine-Ouest) élargit son périmètre de collecte en porte-à-porte dans les villes de Chaville, Sèvres et Meudon pour collecter cinq communes en 2025. Paprec contribue ainsi à collecter les biodéchets de 104 000 habitants soit 20 tonnes/mois.



## Carte d'identité

Les savoir-faire technologiques et la force d'innovation de Paprec Energies lui permettent d'offrir à ses clients une solution sur-mesure et complète pour les déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière. Paprec est ainsi le seul acteur en Europe à proposer des prestations intégrées alliant conception, construction et exploitation d'unités de valorisation énergétique ou de plateformes de préparation de combustibles de substitution issus des résidus de déchets (CSR).

29

unités de valorisation énergétique réparties dans 4 pays

3

TWh d'énergies produits

### Expertises

Unités de valorisation énergétique – préparation de combustibles de substitution issus des résidus de déchets (CSR) – chaufferie CSR.



# Paprec, producteur d'énergies bas carbone

## Une alternative bas carbone aux énergies fossiles

En substituant une énergie bas carbone produite à partir de déchets non recyclables à une énergie fossile (pétrole, gaz naturel, charbon), la valorisation énergétique des déchets non recyclables participe à la décarbonation du mix énergétique français, polonais et anglais et à l'indépendance énergétique des territoires.

La production de chaleur et d'électricité des unités de valorisation énergétique permet d'alimenter les infrastructures locales (réseaux de chaleurs urbains ou industriels, réseau électrique) en énergie renouvelable et de récupération.

Paprec déploie son expertise et ses meilleures technologies pour développer de nouveaux projets et améliorer la performance des usines existantes en augmentant la capacité des sites et la production d'énergies vertes tout en assurant la protection de l'environnement. De 2020 à 2023, l'usine de Villefranche-sur-Saône (69) a fait l'objet d'importants travaux de modernisation afin de fiabiliser chaque étape du process et d'améliorer les performances du site (+33% de production de chaleur).

« Moderniser et optimiser les performances des usines tout en assurant qualité et continuité de service, telle est notre mission chaque fois que nous entreprenons des travaux. »

Gregory Richet, Directeur général de Paprec Energies

Des travaux de gros entretiens ont été entrepris sur l'usine de Saint-Saulve (59) pour moderniser les chaudières et le four. À Gien (45), la modernisation de la 2<sup>e</sup> ligne va permettre de doubler la production d'énergie alimentant le papetier local Essity et de livrer l'électricité sur le réseau.

## Paprec Engineering et son savoir-faire unique

Avec la création de Paprec Engineering, Paprec met au service de ses clients publics et privés une expertise unique en France et à l'étranger dans la conception, la construction et la modernisation des unités de valorisation énergétique ou organique de toutes tailles.

Le groupe déploie dorénavant son savoir-faire afin d'augmenter la capacité des sites et augmenter la production d'énergies vertes tout en assurant la protection de l'environnement, capitalisant ainsi sur ses compétences en ingénierie.

## Une expertise majeure sur les combustibles

La préparation de combustibles de substitution issus des résidus de déchets (CSR) consiste à trier, broyer et calibrer des déchets non dangereux et non recyclables issus des refus de tri de la collecte sélective et des déchets industriels. Paprec exploite aujourd'hui 7 plateformes de préparation CSR (Le Broc (06), Malataverne (26), Bruguère (31), Loches (37), Saint-Herblain (44), Fresnoy-Folny (76)).

Les CSR servent de combustibles bas carbone qui remplacent les combustibles fossiles comme le fuel ou le gaz pour des installations fortement consommatrices d'énergies, contribuant ainsi à décarboner l'industrie et à assurer la souveraineté énergétique de la France.

Paprec développe également cette filière à l'international par exemple sur le marché espagnol et également sur le marché polonais, notamment à Krosno où Paprec va exploiter dès le printemps 2024 une chaufferie CSR.



## Conception et construction d'un centre multi-filière

À partir d'une solution technique innovante brevetée associant expertise technique, insertion architecturale et optimisation des ressources, le groupe construit à Malataverne (26) sa première unité de production énergétique CSR. L'unité traitera 90 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles et de déchets d'activités économiques provenant des collectes du territoire du Syndicat des Portes de Provence. La production estimée de plus de 47 000 tonnes de CSR/an permettra d'injecter environ 31 GWh/an d'électricité sur le réseau national.



## Un partenariat pour sortir du charbon

EDF a choisi Paprec pour un partenariat destiné à remplacer le charbon de la centrale électrique de Cordemais (44) par un produit issu de Bois B. Cette conversion en chaudière biomasse serait une première mondiale et entamerait la création d'une nouvelle filière industrielle pour la fabrication d'un combustible solide « blacks pellets ».

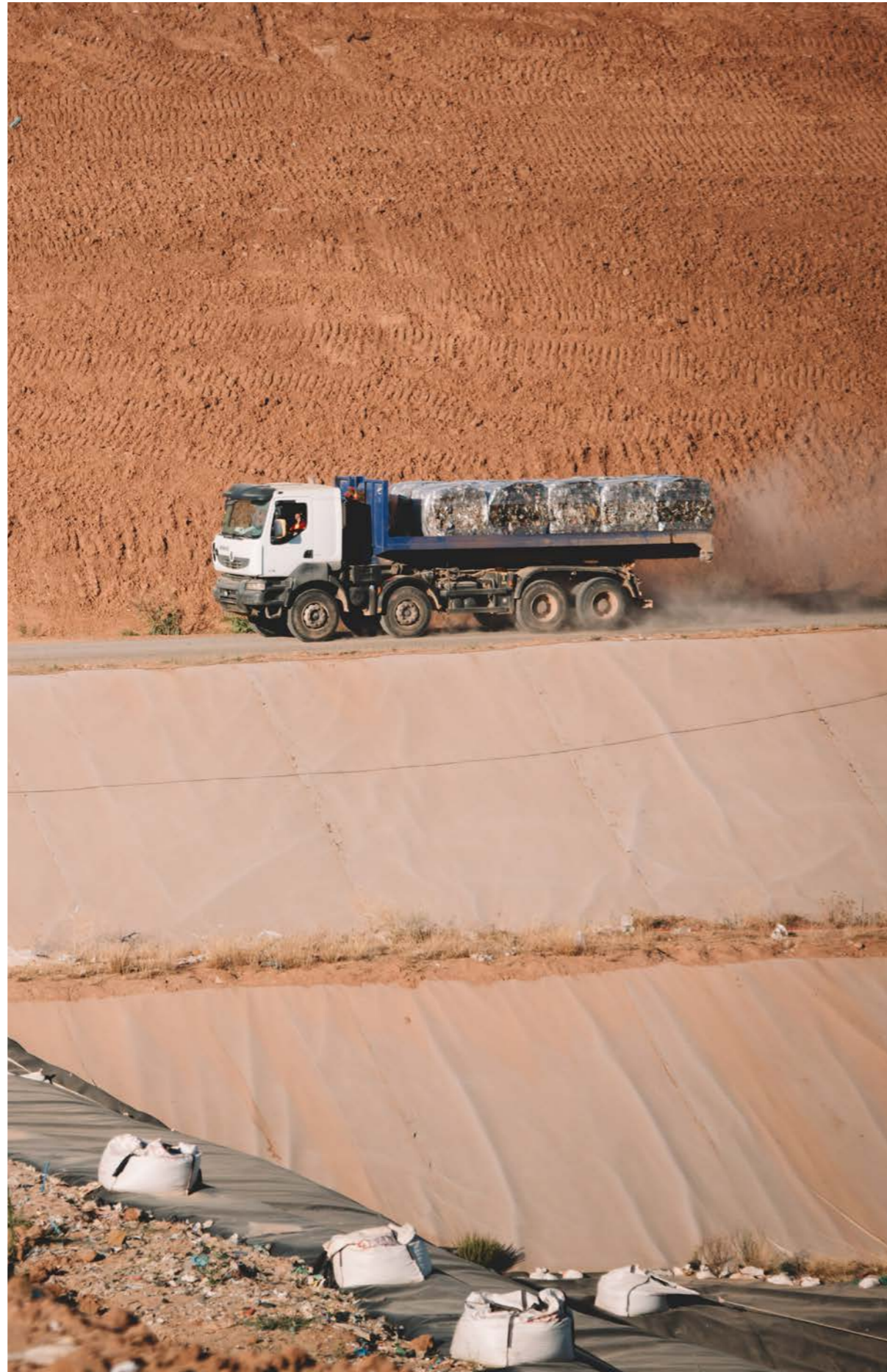


## Carte d'identité

Le stockage des déchets non valorisables est le dernier échelon de la hiérarchie des modes de traitement des déchets. Paprec propose des solutions durables et respectueuses de l'environnement pour l'enfouissement des déchets non dangereux non valorisables.

### Expertises

Stockage des déchets non valorisables – Traitement des lixiviats – Production d'électricité – Production de chaleur – Production de biométhane.



# L'expertise de Paprec sur le traitement des déchets ultimes non valorisables

Afin d'être présent sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, Paprec offre des exutoires aux déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière ou énergétique avec des installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND).

Le groupe mène ces opérations avec les plus hauts standards environnementaux et de sécurité. Ces sites sont ainsi strictement contrôlés : les types de déchets enfouis y sont très encadrés et toutes les ISDND sont certifiées sur la base de la norme de management environnemental ISO 14 001 avec une surveillance environnementale élevée. Pour exemple, les lixiviats, liquides issus de la décomposition des déchets, sont traités afin de préserver l'environnement de tout risque de contamination des sols et des eaux.

Le groupe met également en place sur chacun de ses centres de stockage des dispositifs performants de captation du biogaz produit par la dégradation contrôlée des déchets fermentescibles qui est ensuite valorisé sous forme de chaleur et d'électricité décarbonées.

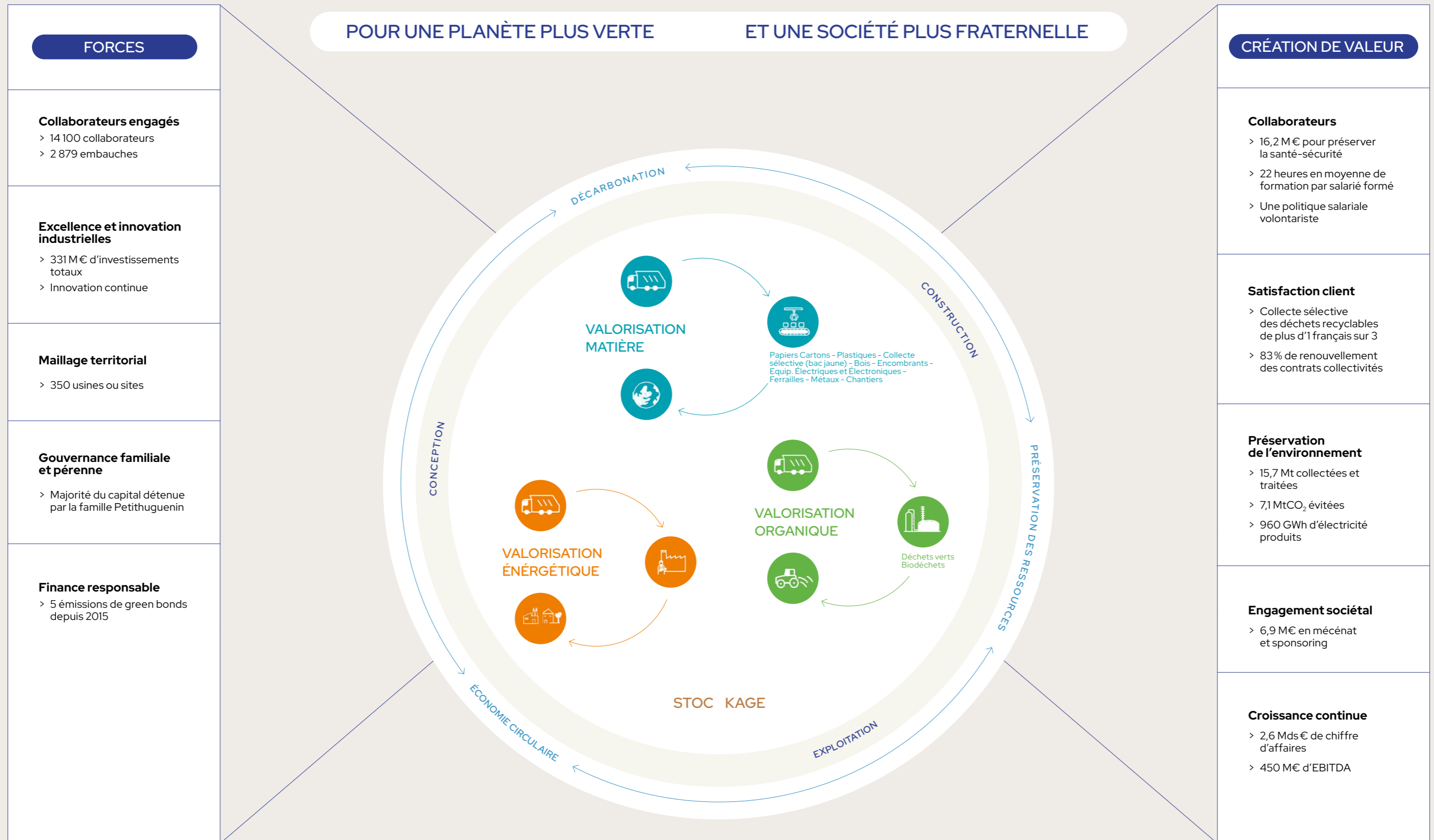
Afin d'assurer l'intégration des ISDND au tissu local, une attention particulière est portée à l'intégration paysagère et au développement de la biodiversité. Sur chaque site, un dialogue constant est mené avec les parties prenantes (concertations avec les riverains, les associations locales...).

### Le développement des écopôles

Afin de limiter la part des déchets mis en enfouissement, Paprec couple ses centres de stockage avec des activités de valorisation organique ou de combustibles de substitution issus des résidus (CSR) comme par exemple à La Perbousie (19) ou encore à Fresnoy-Folny (76).

# Modèle d'affaires

Depuis 1994, Paprec développe une offre industrielle complète au niveau national et international en intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets, de la collecte à la valorisation de matières premières issues du recyclage. Leader français du recyclage et acteur majeur de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes, le groupe répond aux besoins de ses clients, publics et privés. Reposant sur ses atouts au service d'un modèle continuellement enrichi, Paprec parvient à concilier performances économiques et impacts positifs sur l'environnement, les personnes et les territoires.



Partie II

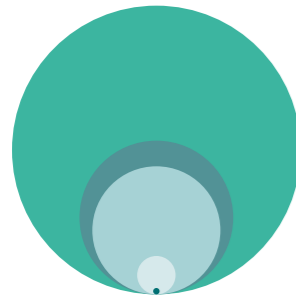


# Une planète plus verte

Paprec propose des solutions globales, innovantes et sur mesure à ses clients collectivités, entreprises et industriels : de la collecte au recyclage et la production d'énergies vertes. Le groupe participe ainsi à la décarbonation de l'économie et à la souveraineté énergétique des territoires.

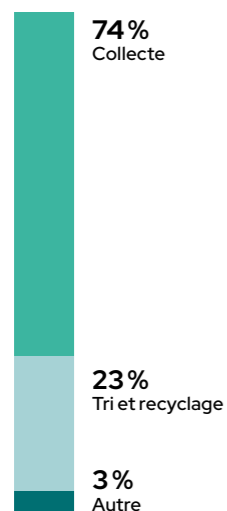
# Contribuer à la décarbonation de l'économie

## Répartition des émissions évitées liées au recyclage



- **48%**  
Papier - Carton
- **25%**  
Aluminium et Cuivre Métaux ferreux et non ferreux
- **19%**  
Plastiques
- **7%**  
Bois
- **1%**  
Autres

## Répartition des émissions de GES par activité liée au recyclage



À travers le développement de ses activités de recyclage, de valorisation organique et de valorisation énergétique, Paprec contribue à la décarbonation de l'économie.

La production de matières premières issues du recyclage (MPIR) réincorporées dans les process industriels (industries papetières, sidérurgie, plasturgie...) permet d'économiser l'énergie dite « de première fonte » et d'éviter l'émission de gaz à effet de serre induite par l'extraction et la fabrication de matières premières fossiles. Ce faisant, la production de MPIR permet de limiter les pressions environnementales exercées sur les ressources naturelles.

À travers la production de biofertilisants issus de compostage ou de méthanisation, Paprec, en partenariat avec des agriculteurs locaux, renforce la fertilité des parcelles par l'augmentation de leur taux d'humus et permet ainsi de stocker du carbone dans les sols, réduisant de manière significative la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Depuis 2014, Paprec a mis en place une expérience d'agroforesterie sur le site de Saint-Paul-La-Roche (28), adossée à une plateforme de compostage. Ce projet s'inscrivant dans l'initiative « 4 pour 1000 » a été récompensé en 2019 par le prix européen du Développement Durable.

Enfin, la substitution d'une énergie bas carbone produite à partir de déchets non recyclables (chaleur, électricité, biogaz) permet de réduire le recours aux énergies fossiles (charbon, gaz, fuel) et de limiter les émissions de CO<sub>2</sub> associées. Le groupe contribue ainsi à la décarbonation de la production énergétique et au renforcement de l'indépendance énergétique nationale et territoriale.

Paprec accompagne ses clients dans leur décarbonation. Le nouvel outil Paprec SmartCarbone permet aux clients de piloter les émissions de gaz à effet de serre grâce à la gestion de leurs déchets. Paprec innove et propose sur certains de ses projets des procédés de capture de CO<sub>2</sub>.



Paprec agit aussi en amont de la production de déchets avec une offre de prévention pour accompagner ses clients publics, une offre d'écoconception pour les industriels et en développant des offres de réemploi.

### Sensibiliser : une étape indispensable de la prévention

Paprec accompagne les collectivités dans leur démarche de sensibilisation des citoyens aux gestes de tri en leur proposant une gamme d'outils pédagogiques. Ainsi, dans la Communauté de Communes du bassin de Pompey (54), les mesures de prévention et sensibilisation (guides tri, stands animation, interventions auprès des usagers (marchés, cantines scolaires, EPHAD...)) ont permis de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles de 17% en un an.

### Inciter les clients à l'écoconception

Paprec a lancé en 2023 le CircleLab by PAPREC, une offre d'accompagnement sur-mesure à l'écoconception permettant aux clients industriels d'améliorer la gestion du cycle de vie de leurs produits. Paprec met ainsi à disposition ses savoir-faire afin d'assurer la viabilité technique, réglementaire et économique des solutions. L'enjeu est notamment d'accroître la collecte, la triabilité et la recyclabilité des matières en fin de vie.

Des groupes industriels des secteurs de la cosmétique, de l'agroalimentaire ou de l'équipement sportif, entre autres, ont ainsi été accompagnés par le groupe. Paprec a par exemple collaboré avec Salomon au développement de sa démarche d'écoconception afin de produire des casques de ski recyclables et qui seront recyclés par le groupe.

### Le réemploi et la réutilisation en œuvre

Sur le site de valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques de Sarcelles, Paprec permet, après une procédure stricte et sécurisée de tri, de démantèlement, de destruction des données et de dépollution, à des processeurs, disques durs, néons ou autres pièces et composants informatiques de trouver une nouvelle vie. L'agence de Saint-Ours-les-Roches (63) participe activement au traitement des véhicules hors d'usage (VHU) et en extrait des pièces détachées.

« Nous avons la chance en France de disposer d'une filière de gestion des déchets reconnue pour la richesse et la diversité de ses savoir-faire : c'est incontestablement une filière indispensable à la décarbonation de l'économie. Le groupe Paprec, fort de ses expertises et de son ancrage local y prend toute sa place, au service de la décarbonation des territoires. »

Jean-Pierre Denis,  
Vice-Président de Paprec et Président  
de la Confédération des Métiers de  
l'Environnement



# Maîtriser notre empreinte carbone

## Réduire les émissions liées au transport

Paprec s'engage pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités de transport. ¾ des émissions liées au recyclage étant liées au transport, Paprec adapte sa flotte de véhicules, en privilégiant l'électrification et le recours aux carburants alternatifs.

Plusieurs entités du groupe ont ainsi entamé un verdissement de leur flotte. La Corbeille Bleue, filiale spécialisée dans les déchets du secteur tertiaire, opère ses activités en région parisienne au moyen de onze véhicules légers électriques. Plusieurs agences du groupe telles que Châlons-en-Champagne (51), Pau (64) et Buc (78) électrifient également leur flotte de bennes à ordures ménagères.

Paprec privilégie aussi les carburants alternatifs au diesel tels que l'Oléo100 et le gaz naturel pour véhicules (GNV). Un nombre croissant de véhicules Paprec roulent ainsi au GNV et génèrent moins de dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et de particules fines que les carburants fossiles.



« Pour accompagner la collecte des ordures ménagères d'Est Ensemble dans ses objectifs de décarbonation, Paprec a misé sur l'innovation et proposé une flotte de trente-cinq véhicules entièrement électriques, la flotte la plus importante pour une collectivité. »

Erwan Le Meur, Directeur général Grand Île-de-France

Après des clients, tout comme le nouveau marché de collecte à Barcelone qui compte 70 % de véhicules électriques parmi les 370 véhicules de collecte, l'intégralité des 35 véhicules du contrat de collecte « Est Ensemble » (93) sont électriques.

Après des collaborateurs, Paprec met également à disposition des bornes de recharge électrique. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme de déploiement de bornes d'alimentation pour véhicules électriques sur une trentaine de sites pilotes.

Enfin, lorsque cela est possible, Paprec recourt au transport fluvial ou maritime, alternative au transport routier. Cette année, le groupe réalise son premier chargement de ferrailles par bateau. Plus de 3200 tonnes de ferrailles ont ainsi été expédiées par voie maritime depuis Nantes vers Bayonne avant de rejoindre le site d'un client espagnol.

## Optimisation des process industriels

Paprec consacre une part croissante de ses investissements à l'optimisation continue des performances énergétiques de ses process industriels sur ses sites.

Le groupe déploie un plan d'amélioration des performances énergétiques spécifique à chaque type de valorisation et traitement. Cela permet de minimiser les pertes énergétiques en améliorant les rendements et en réduisant l'empreinte carbone.

L'installation de systèmes de récupération de chaleur fatale, de moteurs plus économes avec une bonne classification en termes d'efficacité énergétique, de systèmes de stockage d'eau chaude ou encore de systèmes de variation de puissance pour garantir une utilisation optimale des équipements aux besoins des process des unités de valorisation énergétique.



## Une micro-turbine pour réaliser des économies d'énergie

Dans le cadre du programme de modernisation de l'unité de valorisation énergétique de Sète, Paprec a proposé l'installation d'une micro-turbine pour valoriser la vapeur d'eau, jusqu'alors non utilisée. La mise en service de cette micro-turbine contribue également à auto-alimenter l'usine en électricité. Ces différentes actions d'économies d'énergie ont permis de faire des économies de l'ordre de 500 000 euros sur trois ans.



# Maitriser durablement nos impacts environnementaux

16,2 M€

dédiés à la protection de l'environnement

85 %

de sites certifiés ISO 9 001, 14 001, 45 001 et 50 001

## Une politique QSEE uniformisée et renforcée

La politique Qualité, Sécurité, Environnement, Energie (QSEE) du groupe est pilotée par l'intermédiaire d'un système de management QSEE. Ce système est audité chaque année dans le cadre de campagnes d'audits spécifiques par métier, pour maintenir les certifications des sites : ISO 9001 pour la qualité de service et la satisfaction client, ISO 14001 pour la prise en compte et la maîtrise des impacts environnementaux, ISO 45001 pour la préservation de la santé et la sécurité des travailleurs, ISO 50001 pour le pilotage et l'amélioration de nos performances énergétiques. En 2023, plus de 60 agences en France auditées ont réussi leurs certifications.

Les points forts relevés lors de ces audits sont : l'écoute client, la stratégie environnementale, l'expertise opérationnelle, la prévention incendie et l'accompagnement de nos salariés.

Cette démarche est importante car elle permet au groupe de s'améliorer en renforçant l'excellence, l'innovation et l'esprit d'équipe.

La politique QSEE est publiée tous les 3 ans afin de donner les orientations stratégiques du groupe. En 2023, elle a été revue et uniformisée pour l'ensemble du groupe.

À ce titre, un volet énergétique a été ajouté en raison notamment du contexte de sobriété.

Dans ce domaine, Paprec a mis en place des moyens pour optimiser la performance énergétique du groupe au niveau des process, des bâtiments, de la logistique et du transport, ainsi que dans l'achat de produits et de services économes en énergie.

En outre, la qualité de vie au travail y occupe une place importante compte tenu de la priorité accordée au bien-être de l'ensemble des collaborateurs à leur poste de travail.

« La démarche d'audit et de certification nous pousse à toujours nous améliorer, dans une volonté d'excellence. Elle permet d'évaluer notre performance et nos engagements, pour une planète plus verte et une société plus fraternelle. »

Ondine Galland, Responsable Qualité et Certifications Groupe



« La maîtrise du risque incendie requiert une bonne préparation. Stopper les départs de feu demande de bons réflexes. Des experts incendie, en collaboration avec les équipes QSEE, organisent à minima deux fois par an des exercices. Ces exercices incendie surprises sont adaptés aux types de déchets ainsi qu'aux moyens de protection incendie présents sur le site. »

Claire Boursinhac, Secrétaire Générale de Paprec



## La maîtrise du risque incendie

Le secteur des déchets en France et en Europe est particulièrement exposé au risque incendie. Face à ce risque majeur, le groupe Paprec a décidé de mener une politique exemplaire de prévention et de protection incendie. Elle se traduit par la mise en place de moyens techniques, organisationnels et humains, ainsi que la réalisation d'analyses de vulnérabilité, afin de maîtriser au mieux le risque.

Pour chaque site, une cartographie permet d'établir un plan d'action et des moyens de prévention et de protection adaptés. Ils se traduisent notamment par la mise en place de systèmes de détection et d'extinction, la mise en place de protections passives, de formations des collaborateurs et de mesures d'éloignement des stocks.

8,9 M€

investis en 2023 dans la prévention incendie





#### **Partenariat éducatif pour préserver la biodiversité à Wissous**

Sur le site de Paprec Chantiers à Wissous (94), Paprec a entamé une démarche de référencement Oasis Nature. La présence d'espèces exotiques envahissantes a mené le groupe à établir un partenariat avec le Campus de Paris du Cours Diderot afin de mener à bien des travaux d'éradication de l'espèce présente sur le site. Les espèces exotiques envahissantes étant reconnues comme un des cinq facteurs d'érosion de la biodiversité par l'IPBES\* (équivalent du GIEC pour la biodiversité), un suivi d'un an sera réalisé avec les étudiants.

\*Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



« En référençant ses sites en Oasis Nature et en adoptant de bonnes pratiques de gestion de la biodiversité, Paprec participe à son échelle à la préservation de ce patrimoine commun si précieux. Il n'y a pas d'espace perdu pour la biodiversité. »

Sandrine Béliet, Directrice d'Humanité et Biodiversité



## Préserver la biodiversité

La préservation de la biodiversité est un engagement du groupe dans ses activités.

Depuis 2018, Paprec a renforcé son plan d'action biodiversité. Celui-ci s'appuie notamment sur l'élaboration de cartographies de l'empreinte biodiversité des activités Paprec et l'intégration des enjeux de biodiversité dans les offres et la conception des futurs sites et grands projets. Paprec intègre ainsi des actions de préservation de la biodiversité à l'ensemble de ses activités.

Depuis 2018, le groupe s'engage également à travers le dispositif Act4Nature International, une initiative inter-entreprises visant à créer une véritable dynamique collective internationale pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité.

Depuis 2020, le groupe est partenaire de l'association Humanité et Biodiversité qui agit notamment pour la préservation de la diversité du vivant et sa capacité à évoluer. Dans ce cadre, Paprec développe le référencement de ses sites en Oasis Nature, de véritables bulles de préservation de la biodiversité. Ainsi, Paprec souhaite notamment promouvoir le développement de la biodiversité ordinaire sur ses sites, lutter contre la prolifération de plantes exotiques envahissantes, réduire l'impact de la fragmentation des milieux naturels ou encore limiter les pollutions par les engrais et pesticides chimiques pour préserver la richesse de la biodiversité.











Partie III



# Une société plus fraternelle

Le groupe est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité, de la lutte contre toutes les formes de discrimination dans l'entreprise.

## Nos 10 règles d'or sécurité

-  **Règle 1 :**  
Je porte mes EPI
-  **Règle 2 :**  
Je fais attention à la circulation sur le site
-  **Règle 3 :**  
Je consigne ou fais consigner avant d'intervenir
-  **Règle 4 :**  
Je sécurise mes interventions en hauteur
-  **Règle 5 :**  
Je fais attention aux risques en lien avec les machines
-  **Règle 6 :**  
Je veille à ma sécurité et à celle des autres
-  **Règle 7 :**  
Je respecte les 3 points d'appui
-  **Règle 8 :**  
Je suis exemplaire en matière de sécurité
-  **Règle 9 :**  
Je maîtrise mes entreprises extérieures
-  **Règle 10 :**  
J'accueille et j'accompagne les nouveaux arrivants

**13,8 M€**  
investi dans la santé sécurité

# Assurer la santé et sécurité au travail

La santé et sécurité des collaborateurs au travail est au cœur de la stratégie de Paprec et constitue un gage de la performance globale du groupe. Cette priorité est intégrée dans toutes les décisions de l'entreprise.

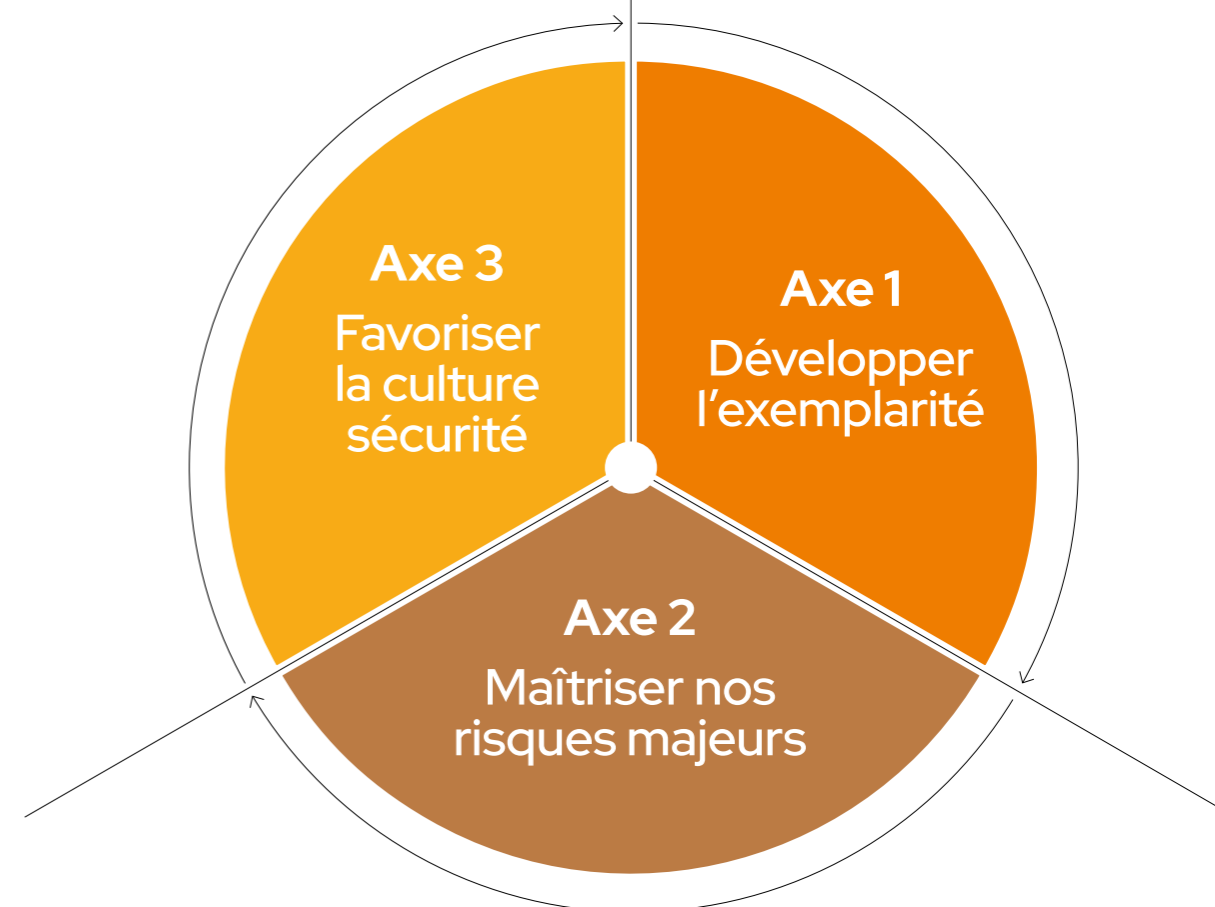
La stratégie santé sécurité de Paprec est une composante essentielle de l'engagement du groupe envers ses collaborateurs, son intégrité opérationnelle et sa responsabilité sociale. Elle assure un environnement de travail sain et sûr pour l'ensemble des employés de l'entreprise, tout en maîtrisant les risques liés aux opérations en agence ou en usine.

Réaffirmée en 2023, la politique santé-sécurité au travail de Paprec repose sur : la prévention des risques par l'identification, l'évaluation et une gestion adaptée associée aux différentes activités de l'entreprise. La déclinaison de cette politique s'appuie sur les dix règles d'or.

## Une stratégie santé sécurité au travail en 3 axes

Paprec promeut une culture sécurité et reconnaît que la sécurité est une responsabilité partagée. L'entreprise met en place des programmes de formation réguliers, des campagnes de sensibilisation et des outils de communication dédiés pour favoriser une prise de conscience collective sur l'importance des actions de prévention. Ils visent à encourager la communication sur les sujets de sécurité, à modifier les comportements dangereux et à renforcer le sentiment d'appartenance à une entreprise engagée dans la protection de la santé et de la sécurité de tous.

Tous les collaborateurs doivent être exemplaires en matière de respect des règles de sécurité. Cela se traduit par une communication régulière sur les enjeux de la sécurité, des actions de sensibilisation, le port des équipements de sécurité lors des visites et la mise en place de pratiques exemplaires en matière de sécurité.



La maîtrise des risques est indispensable au bon déroulé des opérations. En 2023, l'accent a particulièrement été mis sur le risque machine, à travers la conformité des équipements et les procédures de condamnation et de consignation. Paprec s'engage à mettre en place des mesures préventives et correctives rigoureuses pour minimiser ces risques : état des lieux global des installations, rédaction de consignes spécifiques, formation des opérateurs sur l'utilisation en sécurité des machines, maintenance préventive régulière et surveillance constante des équipements. En outre, l'entreprise investit de manière importante dans des technologies pour garantir la sécurité des collaborateurs.



# Une politique d'emploi et d'employabilité exemplaire

## Travailler à l'amélioration des conditions de travail

Cette année, Paprec renouvelle sa place sur le podium des meilleurs employeurs du secteur « environnement » dans le classement des 500 premiers employeurs de France au palmarès Capital Magazine de février 2023. Cela illustre la constance des performances de Paprec en matière de gestion des ressources humaines.

En 2023, dans un contexte d'inflation des prix à la consommation, Paprec a poursuivi une politique de rémunération dynamique et procédé à plusieurs augmentations de salaire au cours de l'année.

Le groupe a décidé de verser une prime de partage de la valeur de 600€ à chacun des salariés pour célébrer les 30 ans de Paprec en 2024 et remercier les collaborateurs de leur contribution à ce succès grâce à la qualité de leur travail et leur engagement.

Paprec a également étendu le Plan d'Épargne Groupe à de nouvelles entités. Le nombre de bénéficiaires du dispositif a ainsi augmenté de 13 %.

Parallèlement, Paprec a poursuivi son action pour l'amélioration des conditions de travail en veillant en particulier à l'ergonomie des postes de travail. C'est notamment le cas sur tous les nouveaux centres de tri de collecte sélective où les meilleurs standards sont mis en œuvre sur les postes de travail des opérateurs (largeur et hauteur des tapis, positionnement et taille des goulottes selon les flux, luminosité, température et aération, etc). L'échauffement au poste de travail ainsi que les pauses actives ont également été développés afin de se préparer physiquement au travail.

Dans les activités de collecte aussi, l'ergonomie est examinée attentivement en veillant aux postures et à l'organisation du travail, en plus de la mise à disposition d'un matériel de collecte adapté.

L'engagement de Paprec en faveur de la formation de ses collaborateurs s'est poursuivi au travers du développement de la Paprec Academy.



« En matière de développement des ressources humaines, nous sommes attentifs à répondre de manière pragmatique à des enjeux très concrets que nous avons en matière de recrutement et de carrière pour nos équipes. Chaque dispositif que l'on met en œuvre a vraiment ce double objectif : répondre aux besoins de l'entreprise pour servir nos clients et permettre le développement professionnel de nos collaborateurs. »

Stéphane Gérard, Directeur Ressources Humaines Groupe

## Soutenir la formation des équipes

De nouveaux programmes ont été initiés. Un parcours destiné à former des mécaniciens véhicules industriels a par exemple été lancé en novembre 2023. Cette formation se déroule en alternance et prévoit cent jours de formation en quatorze mois pour l'obtention d'un titre professionnel. Douze collaborateurs, déjà présents ou nouvellement recrutés, bénéficient déjà de ce dispositif. Il s'agit là du deuxième parcours certifiant de Paprec Academy après le succès du programme lancé en 2022 pour la formation de techniciens de maintenance industrielle. Ces deux parcours répondent à un besoin de recrutement important dans ces métiers et permettent également de proposer des évolutions professionnelles aux collaborateurs du groupe intéressés par ces métiers.

Paprec a également recruté la deuxième promotion de son Graduate Program destiné aux jeunes diplômés. Ils sont treize à avoir ainsi rejoint, en CDI, le programme proposé par le groupe leur permettant de réaliser trois missions de huit mois dans différentes régions et différents métiers. Ces jeunes, aspirant à prendre des responsabilités managériales dans le groupe dans les années qui viennent, bénéficient ainsi d'une découverte accélérée de nos différents métiers et peuvent ainsi s'orienter vers la spécialité qui leur correspond le mieux.

## Une nouvelle formation qualifiante

Après le succès de la formation maintenance industrielle créée fin 2022 en partenariat avec l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIM), Paprec a engagé en 2023, en collaboration avec Promotrans, un programme spécifique dédié à former de nouveaux mécaniciens réparateurs de véhicules industriels. Le rôle de ces futurs diplômés sera d'intervenir en entretien ou en dépannage des véhicules sur l'ensemble de la flotte du groupe afin d'assurer le maintien d'un bon état de fonctionnement continu.



**Paprec Lauréat de la Diversité**

En juin 2023, le magazine CAPITAL a une nouvelle fois positionné Paprec dans le Top 10 des champions de la diversité (sur 500 entreprises auditionnées).

**91/100**

index d'égalité professionnelle du groupe Paprec

**30 %**

des jeunes diplômés intégrant le Graduate Program sont des femmes

# Diversité et égalité professionnelle

## Promouvoir la diversité

Depuis sa création il y a 30 ans, Paprec a inscrit le combat contre les discriminations au cœur de son modèle social. La diversité et l'égalité professionnelles font ainsi partie intégrante de la politique et des actions en matière de ressources humaines.

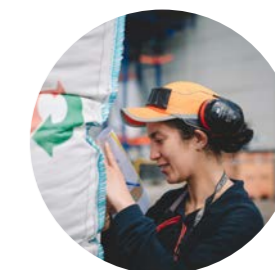
L'égalité des chances est dans l'ADN de Paprec dont les valeurs fondamentales sont basées sur le respect des personnes, la diversité et la laïcité dans l'entreprise. Des valeurs dans lesquelles les collaborateurs du groupe se reconnaissent et dont ils confirment la mise en œuvre effective au quotidien sur le terrain (de 84% à 88% de réponses positives lors des enquêtes réalisées).

Paprec emploie des personnes de soixante-seize nationalités différentes avec l'ambition de participer à construire une société plus fraternelle. En 2014, le groupe, pionnier en la matière, a adopté une charte de la laïcité et de la diversité qui constitue le socle du fonctionnement collectif de Paprec.

La cérémonie des Castors d'or célèbre chaque année la réussite et les qualités professionnelles et personnelles des collaborateurs du groupe, dans tous les métiers et à tous les niveaux de l'organisation.

« Les missions que j'ai effectuées dans une usine plastique, un centre de tri puis d'un service support m'ont fait découvrir la richesse humaine du groupe et m'ont permis d'acquérir des compétences solides de terrain. »

Fiona Letourneur, Graduate Program



## Succès de l'enquête sociale 2023

L'enquête sociale 2023 a rencontré un taux élevé de participation : 88%. À travers une cinquantaine de questions élaborées en partenariat avec le cabinet Pragma visant à dresser les points de satisfaction et d'amélioration, 94% des salariés apprécient leur travail et 90% d'entre eux ont confiance en l'avenir du groupe.

Des personnes exemplaires dont le genre, l'origine, l'âge et l'histoire personnelle témoignent à chaque fois de la force qu'apporte la diversité des profils au sein du groupe, tous singuliers et tous engagés vers le même objectif.

Dans une profession encore très masculine, Paprec emploie maintenant 20% de femmes (et près de 30% dans l'encadrement) et continue d'œuvrer pour plus de mixité. Pour faciliter la conciliation de l'activité professionnelle et de la parentalité, des places en crèche sont réservées par Paprec dans toute la France. Elles offrent une solution aux salariés qui rencontrent des difficultés à bénéficier d'un mode de garde adapté. Trente collaborateurs en bénéficient aujourd'hui.

« Le groupe Paprec, fort de ses valeurs humanistes et de son engagement pour la diversité, qui constituent son ADN, agit pour l'égalité des chances. Nous nous engageons pour l'insertion professionnelle au travers de nos activités et via des partenariats notamment avec le réseau Elise. »

Mathieu Petithuguenin



#### Le Petit Plus

En 2019, le groupe acquiert l'entreprise adaptée Le Petit Plus qui crée des emplois durables et des parcours d'insertion pour des personnes en situation de handicap, représentant plus des 2/3 des salariés. Le Petit Plus combine au quotidien emplois solidaires et recyclage des déchets de bureau : les salariés collectent, trient, et traitent tous les types de déchets du secteur tertiaire.



Plus de

**760 000**

heures de travail réalisées avec des structures de l'économie sociale et solidaire (insertion et handicap)

## Paprec s'engage pour l'égalité des chances

### Paprec s'engage pour l'insertion professionnelle

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité), de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

Depuis 2013, Paprec est adhérent du Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI) Île-de-France et réalise des actions avec le CREPI Méditerranée. Ce réseau a pour objectif d'aider toute personne à trouver un emploi grâce à des entreprises durablement engagées sur le territoire. Le groupe participe par exemple à l'organisation de journées thématiques, de visites de sites, d'accueils de stagiaires ou de rencontres-emplois.

### Paprec s'engage pour l'insertion des personnes en situation de handicap

Paprec a noué en 2021 avec le groupe Elise, premier réseau français de l'économie sociale, un accord commercial de long terme sur l'Île de France. Tous les sites Elise possèdent un agrément Entreprise Adaptée (EA) ou Entreprise d'Insertion (EI). Cet accord permet au réseau Elise et ses clients, spécialisés dans les gisements diffus, de bénéficier des filières de recyclage du groupe Paprec, de leur traçabilité et performances. En 2023, le partenariat se renforce en particulier dans le sud de la France (Méditerranée).

Au-delà, Paprec veille à intégrer des structures de l'économie sociale et solidaire pour la réalisation de ses projets et activités. Par exemple, le site de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) de Sarcelles a noué un partenariat avec un établissement de services d'aide par le travail (ESAT) voisin et a, à ce titre, embauché plusieurs collaborateurs.

# Mécénat et Sponsoring

« Paprec a toujours considéré que l'excellence industrielle pouvait accompagner l'excellence artistique française et internationale ; ces deux mondes partagent les mêmes valeurs de recherche, d'innovation, d'expérimentation... »

Isabelle Bernini, Responsable mécénat artistique

## Paprec, mécène culturel

Depuis 2010, le groupe est le mécène principal du ballet de l'Opéra National de Paris et Paprec réalise du mécénat de compétences auprès de l'Opéra en l'accompagnant dans la gestion de ses déchets.

Paprec soutient et agit en faveur de la création contemporaine depuis sa création en 1994 et continue de développer sa collection d'œuvres d'art présente au sein des différents sièges mais aussi dans le cadre de prêts (Carreau du Temple, Frac Picardie...). Le groupe a initié plusieurs partenariats auprès d'institutions et d'acteurs culturels.

Mettant à profit ses activités, et en accord avec ses valeurs d'ouverture culturelle, Paprec a ainsi contribué à la réalisation de plusieurs œuvres, projets et expositions, notamment la Biennale Internationale de Saint-Paul de Vence, l'exposition Précieux Déchets à la Cité des Sciences et de l'Industrie et collabore avec des artistes pour d'ambitieux projets qui seront présentés en 2024 à l'occasion de la Biennale de Venise ou du Festival d'Automne à Paris.

Paprec développe également des actions de sensibilisation à l'art contemporain et d'accompagnement à travers des propositions de visites et de médiation culturelle en direction de ses collaborateurs. Membre de l'association Trampoline, Paprec contribue à la visibilité de la scène artistique française à l'étranger aux côtés d'autres structures privées engagées dans le soutien à la création.



## Paprec, acteur philanthropique

Le groupe et ses collaborateurs soutiennent des causes humanitaires et caritatives à travers différentes initiatives :

- Soutien en mécénat à des associations d'aide aux personnes fragiles ou en difficultés : Ma Chance Moi Aussi (accompagnement des enfants dans des quartiers défavorisés), Association Sœur Emmanuelle (protection des droits des Enfants et actions destinées à favoriser l'insertion des jeunes), JALMALV Paris Île-de-France (accompagnement des personnes en fin de vie)
- Soutien à des associations environnementales telles que France Nature Environnement (FNE) et Humanité et Biodiversité
- Soutien au Comité Laïque République promouvant la laïcité en France et en Europe

## Paprec, partenaire historique de la voile et de la course au large renforce son engagement

Depuis plus de vingt ans, Paprec soutient la course au large aux côtés de son partenaire Arkéa. La toute nouvelle génération Imoca construite en 2022 par la team Paprec Arkéa, fruit de 35 000 heures de travail et 16 mois de conception et construction, a été mise à l'eau à l'occasion de la transat Jacques Vabre. Pour cette première transatlantique du « Paprec Arkéa », entre le Havre et Fort-de-France, le duo de skippeurs Yoann Richomme et Yann Elies s'est placé à la deuxième place de la course. La prochaine étape sera celle du Vendée Globe en 2024 avec le talentueux skipper Yoann Richomme.

La Transat Paprec 2023, première grande course au large mixte de Concarneau à Saint Barth, s'est achevée sur un final haletant pour départager les 11 duos mixte.

Partenaire titre de la Solitaire du Figaro 2023, Paprec poursuit l'objectif de renforcer l'accessibilité de cette épreuve à tout skippeur amateur, débutant ou chevronné : lors de cette 54<sup>e</sup> édition, un tiers des participants réalisaient leur première course.

## Paprec, engagé dans le sponsoring sportif

Paprec, acteur des territoires poursuit ses partenariats avec des clubs de sport professionnels et amateurs (football, handball, basket...).

En 2023, Paprec a continué son engagement spécifique dans le rugby notamment avec l'ASM Auvergne.

Le groupe accompagne également ses collaborateurs dans des clubs sportifs locaux et lors de rencontres sportives.



## Accompagnement des enfants en difficultés avec Ma Chance, Moi Aussi

Paprec soutient l'association Ma Chance Moi Aussi dans son accompagnement des enfants vulnérables, issus de famille en fragilité éducative au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'ambition est ainsi de rétablir l'égalité des chances et de lutter contre le déterminisme social. À fin 2023, douze établissements Ma Chance Moi Aussi répartis sur les régions Auvergne Rhône Alpes, Île-de-France et Bretagne accueillent quatre cents enfants.



# Tableaux d'indicateurs RSE

## Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>						
Nombre de réunions du Conseil	Nb	5	6	<b>6</b>	G4 34	
Taux de participation au Conseil	%	98%	98%	<b>98%</b>	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	20%	12%	<b>12%</b>	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	18%	24%	<b>28%</b>	G4 34	
<b>COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)</b>						
Nombre de membres du comité exécutif	Nb	19	19	<b>19</b>	G4 34	
Nombre de réunions du comité exécutif/comité de direction	Nb	11	11	<b>11</b>	G4 34	
<b>AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE</b>						
Nombre de réunions du comité d'audit	Nb	3	3	<b>3</b>	G4 33	
Nombre de réunions du comité interne d'audit et de gouvernance	Nb	11	11	<b>11</b>	G4 34	
Taux de participation aux réunions du comité d'audit	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 33	
Dépenses de vérification externe des comptes (Commissaires aux Comptes)	K€	1280	1722	<b>1902</b>	G4 33	
<b>INFORMATION FINANCIÈRE</b>						
Valeur totale des actifs	K€	3 090 725	3 484 377	<b>3 622 840</b>	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Immobilisations corporelles	K€	2 205 946	2 459 033	<b>2 880 404</b>	G4 9	
Chiffre d'affaires consolidé	K€	1 879 814	2 312 401	<b>2 372 381*</b>	G4 9	
<b>Répartition du chiffre d'affaires par type de clients</b>					G4 9	
Collectivités locales	%	38%	40%	<b>40%</b>	G4 9	
Entreprises privées	%	62%	60%	<b>60%</b>	G4 9	
Montant des investissements matériels du Groupe	K€	164 238	224 981	<b>253 959</b>	G4 9	
Montant des investissements de croissance externe	K€	211 134	51 646	<b>72 040</b>	G4 9	
Montant des investissements dans les moyens de lutte contre les incendies	K€	4 541	8 278	<b>8 849</b>	G4 9	
Total des investissements du Groupe	K€	375 372	276 627	<b>331 267</b>	G4 9	
<b>IMPLANTATIONS</b>						
<b>Nombre total de sites Paprec**</b>	Nb	308	344	<b>375</b>	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
En France	Nb	294	324	<b>344</b>	G4 6	
En Suisse	Nb	7	7	<b>7</b>	G4 6	
En Espagne	Nb	1	5	<b>16</b>	G4 6	
Europe autres pays (UK, Pologne)	Nb	3	4	<b>4</b>	G4 6	
Hors Europe (Azerbaïdjan, Inde, Maroc, Afrique)	Nb	3	4	<b>4</b>	G4 6	

\* 2,6 Mds€ en année pleine

\*\* Hors participation minoritaire

## Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>IMPLANTATIONS (suite)</b>						
<b>Nombre de sites par type</b>					G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Usines	Nb	180	204	<b>222</b>	G4 6	
Agences commerciales et bureaux	Nb	21	24	<b>27</b>	G4 6	
Autres (sites de regroupement, éco-sites, usines en construction...)	Nb	76	86	<b>94</b>	G4 6	
Centres de stockage	Nb	29	29	<b>33</b>	G4 6	
<b>Types de sites industriels</b>					G4 6	
Plateformes de stockage de déchets dangereux	Nb	5	5	<b>5</b>	G4 6	
Centres de stockage de déchets ultimes	Nb	29	29	<b>33</b>	G4 6	
Usines de compostage	Nb	14	14	<b>15</b>	G4 6	
Unités de valorisation énergétique	Nb	25	27	<b>27</b>	G4 6	
Unités de TMB/Déchets verts/Méthanisation	Nb	10	11	<b>11</b>	G4 6	
Usines de recyclage DEEE	Nb	13	13	<b>13</b>	G4 6	
Usines Plastiques Recyclage	Nb	11	11	<b>11</b>	G4 6	
Usines de recyclage pour les déchets de chantier	Nb	9	9	<b>9</b>	G4 6	
Usines de recyclage des vieux papiers, DIB, Bois	Nb	89	101	<b>110</b>	G4 6	
Usines de destruction confidentielle des papiers de bureaux	Nb	12	13	<b>13</b>	G4 6	
Usines de tri de Collecte Sélective	Nb	21	26	<b>28</b>	G4 6	
Usines de recyclage des ferrailles et métaux	Nb	14	23	<b>35</b>	G4 6	
<b>IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL</b>						
% d'emplois directs locaux	%	100%	100%	<b>100%</b>		Impacts économiques
<b>INNOVATION*</b>						
Nombre d'heures dédiées à l'innovation	Nb	23 370	29 098	<b>40 494</b>	INN 1	
Dépenses de R&D et d'innovation éligibles à Crédit d'Impôt	K€	2 187	2 406	<b>2 750</b>		
CIR	K€	676	722	<b>825</b>	INN 1	

\* Périmètre = Paprec en France



## Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>EMPLOIS ET EFFECTIFS</b>						
Effectif total moyen annuel	Nb	11 852	12 735	<b>14 066</b>	LA 1	Emploi
<b>Répartition par Division</b>						
Sièges et Agences Commerciales	%	10%	9%	<b>9%</b>	LA 1	
Usines et autres	%	90%	91%	<b>91%</b>	LA 1	
<b>Répartition de l'effectif par zone géographique</b>						
France	Nb	11 522	12 162	<b>12 716</b>	LA 1	
Suisse	Nb	170	169	<b>200</b>	LA 1	
Espagne	Nb	3	119	<b>850</b>	LA 1	
Europe autres pays (UK, Pologne)	Nb	56	70	<b>80</b>	LA 1	
Hors Europe (Azerbaïdjan, Inde, Maroc, Afrique)	Nb	25	215	<b>220</b>	LA 1	
<b>Répartition de l'effectif par type de contrat</b>						
CDI	%	74%	77%	<b>78%</b>	G4 10	
CDD et intérim	%	23%	21%	<b>19%</b>	G4 10	
Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	3%	2%	<b>3%</b>	G4 10	
<b>Répartition de l'effectif par statut</b>						
Cadres	%	11%	14%	<b>15%</b>	G4 10	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	%	16%	17%	<b>16%</b>	G4 10	
Employés - ouvriers	%	73%	69%	<b>69%</b>	G4 10	
<b>Répartition des salariés par âge</b>						
Salariés de moins de 30 ans	%	13%	13%	<b>14%</b>	LA 1	
Salariés de 30 à 49 ans	%	53%	53%	<b>51%</b>	LA 1	
Salariés de plus de 50 ans	%	34%	34%	<b>35%</b>	LA 1	
Age moyen	Années	42,6	43,3	<b>44</b>	LA 1	
Ancienneté moyenne au sein du groupe (ou de l'entité intégrée au Groupe Paprec)	Années	8,9	8,8	<b>8,4</b>	LA 1	
<b>MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF</b>						
<b>Nombre d'embauches par statut</b>						
Cadres	Nb	2 031	2 111	<b>2 879</b>	LA 1	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	Nb	286	292	<b>553</b>	LA 1	
Employés - ouvriers	Nb	1 533	1 591	<b>1 806</b>	LA 1	
Pourcentage des embauches en CDI	%	74%	75%	<b>74%</b>	LA 1	
<b>Nombre de départs et répartition par motif de départ</b>						
Dont :						
Ruptures de période d'essai	%	7%	8%	<b>5%</b>	LA 1	
Fins de CDD ou d'intérim	%	25%	24%	<b>25%</b>	LA 1	
Départs en retraite	%	7%	10%	<b>7%</b>	LA 1	
Licenciements	%	16%	17%	<b>18%</b>	LA 1	

## Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>RELATIONS AVEC LES SALARIÉS*</b>						
Nombre d'accords collectifs	Nb	105	90	<b>110</b>	LA 4	Relations sociales
Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs	%	100%	100%	<b>100%</b>	LA 4	
Nombre de délégués syndicaux	Nb	49	50	<b>50</b>	LA 4	
Taux de participation aux élections professionnelles	%	76,5%	64,2%	<b>65,1%</b>	LA 4	
Nombre de représentants élus	Nb	534	532	<b>638</b>	LA 5	Santé et sécurité
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL*</b>						
Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipement)	K€	7 826	11 342	<b>13 799</b>	LA 6 & 7	Santé et sécurité
Taux de fréquence des accidents de travail	Taux	33,26	28,97	<b>22,17</b>	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt <sup>1</sup>	Taux	30,5	30,5	<b>30,5</b>	LA 6 & 7	
Taux de gravité des accidents du travail	Taux	2,27	2,29	<b>1,73</b>	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents de travail <sup>1</sup>	Taux	3,2	3,2	<b>3,2</b>	LA 6 & 7	
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident de travail	Nb	40 001	43 989	<b>35 443</b>	LA 6 & 7	Organisation du travail
Taux d'absentéisme	Taux	8,6	7,5	<b>7,8</b>	LA 6 & 7	
<b>FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>						
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Nb	14,9	19,1	<b>22</b>	LA 9	Formation
Budget alloué à la formation	K€	2 454	3 004	<b>4 081</b>	LA 9	
<b>Nombre total d'heures de formation</b>						
Dont nombre d'heures de formation dédiées à la sécurité	Nb	27 182	33 847	<b>65 891</b>	LA 9	
<b>Nombre de promotions internes</b>						
Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb	95	140	<b>106</b>	LA 10	
Dont agent de maîtrise à assimilé cadre ou cadre	Nb	23	65	<b>47</b>	LA 10	
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	496	520	<b>598</b>	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nb	15	15	<b>15</b>	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nb	30	30	<b>30</b>	LA 10	

\*Périmètre = Paprec en France.

1. Sur la base des dernières données disponibles CPAM pour 2021.

## Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES</b>						
Index d'égalité professionnelle	Nb	90	90	<b>91</b>		Diversité et égalité des chances
<b>Répartition des salariés par genre</b>						
Hommes	%	80,1%	80,2%	<b>80,0%</b>	LA1	
Femmes	%	19,9%	19,8%	<b>20,0%</b>	LA1	
<b>Répartition des femmes par statut</b>						
Cadres	%	18,6%	21,0%	<b>27,9%</b>	CLT1	
Agents de maîtrise	%	27,0%	28,1%	<b>22,7%</b>	CLT1	
Employés - ouvriers	%	54,4%	50,9%	<b>49,4%</b>	CLT1	
<b>Proportion de femmes par statut</b>						
Cadres	%	26,7%	29,0%	<b>32,3%</b>	CLT1	
Agents de maîtrise	%	33,5%	31,0%	<b>35,2%</b>	CLT1	
Employés - ouvriers	%	13,3%	14,0%	<b>14,2%</b>	CLT1	
Nombre d'embauches de salariés de plus de 50 ans	Nb	375	411	<b>427</b>	CLT1	
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb	19	15	<b>23</b>	CLT1	
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb	315	350	<b>335</b>	CLT1	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	66%	67%	<b>72%</b>	CLT1	
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	81	81	<b>82</b>	CLT1	
Nombre de nationalités	Nb	66	76	<b>77</b>	CLT1	
<b>RÉMUNÉRATION*</b>						
Masse salariale	K€	263 022	300 201	<b>322 474</b>	LA1	Impacts économiques
Salaire minimal mensuel brut décidé par le groupe	€	1 890	1 974	<b>2 110</b>	EC1	
<b>Salaire moyen annuel brut par statut<sup>2</sup></b>						
Cadres	K€	62,8	68,5	<b>72,0</b>	LA1	Emploi
Agents de maîtrise	K€	37,6	42,7	<b>44,9</b>	LA1	
Employés - ouvriers	K€	28,4	30,5	<b>32,0</b>	LA1	
Montant brut de la participation par salarié <sup>3</sup>	€	1 276	1 210	<b>1 211</b>	LA1	
Prime de partage de la valeur par salarié <sup>4</sup>	€	1 000	800	<b>600</b>	LA1	
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL*</b>						
Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	8,8%	4,7%	<b>5,4%</b>	LA1	Organisation du travail
% de travailleurs intérimaires issus d'agences avec lesquelles nous avons des accords sur le travail illégal	%	100%	100%	<b>100%</b>	LA1	

\*Périmètre = Paprec en France

2. Hors participation et hors prime de partage de la valeur

3. Versé au titre de l'année, pour un salarié présent toute l'année et couvert par l'accord de participation Groupe

4. Périmètre des sociétés concernées dans la limite des dispositions légales

## Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)	
<b>RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS</b>							
<b>Tonnage total</b>	KTonnes	13 124	14 867	<b>15 721</b>	EN 1 & 2	Matières premières	
Masse totale de déchets recyclés	KTonnes	8 360	8 251	<b>8 385</b>	EN 1 & 2		
Masse totale de déchets valorisés en UVE	KTonnes	1 201	2 758	<b>2 689</b>	EN 1 & 2		
<b>Taux de recyclage et de valorisation</b>	%	87%	89%	<b>88%</b>	EN 1 & 2		
<b>Performance de recyclage de nos installations</b>							
Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98%	98%	<b>98%</b>	EN 1 & 2		
Plastique	%	86%	88%	<b>88%</b>	EN 1 & 2		
DIB	%	68%	68%	<b>68%</b>	EN 1 & 2		
Déchets de chantier	%	76%	76%	<b>76%</b>	EN 1 & 2		
Déchets D3E	%	79%	79%	<b>79%</b>	EN 1 & 2		
Collecte sélective	%	85%	85%	<b>85%</b>	EN 1 & 2		
Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2		
Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2		
Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2		
Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	<b>99%</b>	EN 1 & 2		
<b>VALORISATION ORGANIQUE</b>							
Production de fertilisants organiques	Tonnes	150 000	150 000	<b>155 000</b>	EN 3 & EN 4		
<b>ENERGIE</b>							
<b>Production énergétique</b>							
<b>Production d'électricité</b>							
Production d'électricité en UVE <sup>1</sup>	GWh	830	895	<b>877</b>	EN 3 & EN 4		
Production d'électricité issue de la valorisation organique	GWh	15	13	<b>14</b>	EN 3 & EN 4		
Production d'électricité en ISDND <sup>2</sup>	GWh	71	67	<b>69</b>	EN 3 & EN 4		
<b>Production de chaleur</b>							
Production de chaleur en UVE <sup>1</sup>	GWh	1 430	1 579	<b>1 940</b>	EN 3 & EN 4		
Production de chaleur issue de la valorisation organique	GWh	3	2	<b>4</b>	EN 3 & EN 4		
Chaleur en autoconsommation en ISDND <sup>2</sup>	GWh	53	54	<b>54</b>	EN 3 & EN 4		
<b>Biométhane injecté issu de la valorisation organique</b>	GWh	19	24	<b>5</b>	EN 3 & EN 4		
<b>Biométhane injecté produit en ISDND<sup>2</sup></b>	GWh	15	15	<b>15</b>	EN 3 & EN 4		
Production de biogaz issue de la valorisation organique	m <sup>3</sup>	11 940 653	12 211 676	<b>8 459 584</b>	EN 3 & EN 4		
<b>Consommation énergétique</b>							
Electricité	GWh	280	299	<b>292</b>	EN 3		
Gasoil	m <sup>3</sup>	39 262	39 960	<b>45 284</b>	EN 3 & EN 4		
Gaz	GWh	-	31	<b>32</b>	EN 3		

1. Unité de Valorisation Energétique

2. Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

## Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)	
<b>BILAN GES</b>							
<b>Emissions de GES générées (Scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)</b>	tCO <sub>2</sub> eq	2 485 205	2 908 296	<b>2 964 696</b>	EN 15 & 16	Changement climatique	
dont émissions de GES liées à l'activité de recyclage	tCO <sub>2</sub> eq	199 571	209 653	<b>169 054</b>	EN 15 & 16		
<b>Emissions de GES générées<sup>3</sup> (Scope 3 amont d'après GHG Protocol)</b>	tCO <sub>2</sub> eq			<b>169 065</b>			
<b>Emissions de GES générées<sup>4</sup> (Scope 3 aval d'après GHG Protocol)</b>	tCO <sub>2</sub> eq			<b>2 092 474</b>			
<b>Emissions de GES évitées</b>	tCO <sub>2</sub> eq	4 905 490	6 997 469	<b>7 100 217</b>	EN 19		
Emissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage	tCO <sub>2</sub> eq	4 427 573	6 510 336	<b>6 590 182</b>	EN 19		
Emissions de GES évitées liées à l'activité de valorisation énergétique	tCO <sub>2</sub> eq	477 917	479 586	<b>448 652</b>	EN 19		
<b>TRANSPORT</b>							
Nombre de sites connectés pour transport par rail, voie fluviale ou maritime*	Nb	13	16	<b>18</b>	EN 30		Politique générale en matière environnementale
Tonnage transports par voies fluviales et maritimes (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex les gravats)*	Tonnes	107 527	101 609	<b>150 439</b>	EN 30		
Pourcentage de camions en Euro 5 et Euro 6	%	74%	78%	<b>79%</b>	EN 15 & 16	Changement climatique	

### MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

Budget dédié à la protection environnementale	K€	12 813	14 139	<b>16 210</b>	EN 31	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	173	182	<b>200</b>	G4 15	
Nombre de sites certifiés ISO 14001 (Environnement)	Nb	134	144	<b>166</b>	G4 15	
Nombre de sites certifiés ISO 9001 (Qualité)	Nb	79	83	<b>101</b>	G4 15	
Nombre de sites certifiés 45001 (Santé Sécurité au travail)	Nb	40	48	<b>72</b>	G4 15	
Nombre de sites certifiés 50001 (Energie)	Nb	22	25	<b>26</b>	G4 15	
Nombre de sites disposant d'une triple certification	Nb	22	38	<b>58</b>	G4 15	
Nombre de sites sites disposant d'une quadruple certification QSEEn (ISO 9001, 14001, 45001, 50001)	Nb	6	7	<b>9</b>	G4 15	
% de sites disposant d'un système de management environnemental (ISO 14001 ou équivalent)	%	76%	76%	<b>80%</b>	G4 15	
% de sites certifiés (ISO 9001 ou 14001 ou 45001 ou 50001)	%	84%	84%	<b>85%</b>	G4 15	

\*Périmètre = Paprec en France

3. Scope 3 calculé à partir des données disponibles et sur les catégories significatives. Le Scope 3 Amont comprend les émissions liées à la Catégorie 1 -Produits et services achetés-, Catégorie 6 -Voyages professionnels- et Catégorie 7 -Déplacements domicile-travail des employés-. Les émissions liées à la Catégorie 4 -Transport et distribution amont- n'ont pas été intégrées à ce stade. Elles le seront ultérieurement.

4. Scope 3 calculé à partir des données disponibles et sur les catégories significatives. Le Scope 3 Aval comprend les émissions liées à la Catégorie 10 -Transformation des produits vendus-. Les émissions liées à la Catégorie 9 -Transport et distribution aval- n'ont pas été intégrées à ce stade. Elles le seront ultérieurement.

## Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES (suite)</b>						
<b>Nombre de sites de traitement sans aucune certification</b>	Nb	22	29	<b>27</b>	G4 15	Politique générale en matière environnementale
dont présents dans le groupe depuis moins de 3 ans	Nb	9	15	<b>7</b>	G4 15	
Part des ventes de matières premières issues du recyclage certifiées ISO 9001	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 15	
Pourcentage de sites de traitement et de tri classés ICPE*	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation*	%	61%	68%	<b>68%</b>	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à enregistrement*	%	20%	17%	<b>17%</b>	G4 15	
% des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration*	%	19%	15%	<b>15%</b>	G4 15	
Nombre de visites DREAL ICPE*	Nb	51	90	<b>113</b>	G4 15	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues*	Nb	14	20	<b>24</b>	G4 15	
Nombre d'audits internes (ISO ou réglementaires)	Nb	113	158	<b>157</b>	G4 15	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)*	Nb	723	610	<b>806</b>	G4 15	

\*Périmètre = Paprec en France

## Engagements sociétaux

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-1021 (Décret n° 2012-557)
<b>SPONSORING ET MÉCÉNAT</b>						
Dépenses en mécénat et sponsoring	K€	5 108	5 831	<b>6 912</b>	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
dont budget global de sponsoring sportif	K€	3 677	4 234	<b>5 408</b>	SO 1	
dont budget global de mécénat	K€	1 431	1 597	<b>1 504</b>	SO 1	
<b>PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS*</b>						
Dépenses en Interim d'Insertion*	K€	3 800	6 746	<b>11 832</b>	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	100%	100%	<b>100%</b>	G4 56	

\*Périmètre = Paprec en France

# Distinctions reçues

37 récompenses depuis 1994



**1998**

Trophée de l'ARSEG

**2004**

Prix de l'entrepreneur INSEAD

**2007**

Trophée Sponsora du marketing sportif

**2008**

Flèche d'Or Plaine Commune

**2008**

Trophée IIPP

**2010**

Private Equity Exchange Silver Award

**2010**

Grand Prix CFNews de la croissance externe

**2011**

Médaille de Grand Mécène de la Culture

**2011**

Trophée des Espoirs du Management

**2012**

Papyrus Prize du Bureau International du Recyclage

**2012**

**Entrepreneur de l'année (EY/Express)**

**2013**

Trophée d'Or des leaders de la finance

**2013**

CEO Awards

**2013**

Trophée de la Diversité

**2014**

Lauréat du Grand Prix ESSECC

**2014**

Prix RSE

**2014**

Grand Prix National de la Laïcité

**2014**

Chaptal du Comité des Arts Economiques

**2015**

European Business Awards Champion National

**2015**

Geste d'Argent Eco-construction Paprec-Chantiers

**2016**

Trophée global des entreprises responsables

**2016**

**Entrepreneur de l'année (BFM)**

**2017**

Leaders League

**2017**

Prix de la meilleure Communication sur le Progrès, Pacte Mondial des Nations-Unies

**2019**

**Prix européen du Développement Durable**

**2019**

Prix architecture de la Plaine Commune

**2020**

Geste d'or 2020 Architecture

**2020**

Trophée du Commerce France - Suisse

**2020**

**Industriel de l'année**

**2021**

Trophée Or « Greentech et Energies »

**2021**

Trophée de la transition écologique

**2022**

Prix de l'ancrage territorial des Trophées des usines (Saint Barthélémy)

**2022**

Trophée Compensation & Benefit

**2022**

Marianne d'Or du Développement Durable

**2023**

Pap'award de de l'initiative en Développement Durable (Paprec Energies)

**2023**

Lauréat de la Diversité (magazine Capital)

Paprec Group SAS au capital de 125 385 750€ - 489 455 360 RCS Paris

7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél : 01 42 99 43 10

Direction du Développement Durable : Lucie Muniesa - lucie.muniesa@paprec.com

Rédaction : Paprec Group.

Empreinte socio-économique : EY-Sustainable Performance & Transformation.

Crédits Photos : couverture et ouvertures des chapitres : iStock/DrPAS, iStock/Vladan Milisavljevic, iStock/Brinja Schmidt, Getty Images/@2018 Hsiao Chih Chieh.

Photos intérieures : Edouard Mazaré, Camille Millerand, Benjamin Sellier, Gilles Rolle/Paprec Group, Altitude Drone, Sébastien Bounab, Frederic Pattou.

Conception et réalisation : Allégories Créations - allegoriescreations.com

7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris

Tel. : +33 (0)1 42 99 43 10

[www.paprec.com](http://www.paprec.com)

